

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Ministère des Finances

Direction du Trésor et de la Comptabilité Publique



**RAPPORT TRIMESTRIEL
SUR LES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT**

TROISIEME TRIMESTRE 2006

10 OCTOBRE 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. Recettes.....	4
1.1. Recettes fiscales.....	5
1.1.1. Ecart entre Recettes fiscales prévues et perçues	6
1.1.2. La répartition des performances par nature	6
1.2. Recettes non fiscales & dons	8
2. Dépenses.....	11
2.1. Dépenses de fonctionnement	12
2.2. Dépenses d'investissement.....	14
3. Solde	15
4. Financement	18
4.1. Financement intérieur	18
4.2. Financement extérieur	19
5. Classification fonctionnelle	20
5.1. Classification générale.....	20
5.2. Dépenses de lutte contre la pauvreté.....	21

Graphiques :

Graphique 1: Recettes totales (pétrole et dons compris).....	5
Graphique 2: Ecart entre les recettes fiscales prévues et réalisées.....	6
Graphique 3: Performances détaillées des recettes fiscales.....	7
Graphique 4: Evolution des recettes fiscales pour le Troisième Trimestre 2006.....	8
Graphique 5: Performances globales des recettes non fiscales et des Dons.....	9
Graphique 6: Performances détaillées des recettes non fiscales & dons.....	10
Graphique 7: Evolutions des recettes non fiscales pour le troisième trimestre 2006.	11
Graphique 8 : Evolutions des dépenses et prêts nets du troisième trimestre 2006....	12
Graphique 9: Performances des dépenses de fonctionnement	13
Graphique 10: Evolution des dépenses de fonctionnement au troisième trimestre....	14
Graphique 11: Evolution des dépenses de fonctionnement au troisième trimestre....	15
Graphique 12: Comportement des soldes.....	16
Graphique 13 : Evolution mensuelle du solde en pourcentage du PIB.....	17
Graphique 14 : Evolution mensuelle du solde	17
Graphique 15 : Comportement du financement intérieur	19
Graphique 16 : Comportement du financement extérieur	20
Graphique 17 : Résultats pour les principales fonctions.....	21
Graphique 18 : Exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté.....	22

Annexes :

Annexe 1 : Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) (haut de la ligne) ...	23
Annexe 2 : Compte pétrolier et bas de la ligne du TOFE.....	24
Annexe 3 : Présentation en pourcentage du PIB estimé (mai 06)	25

INTRODUCTION

Le FMI et la Banque Mondiale ont mis en place l'IADM¹ en 2005, afin d'annuler la totalité de la dette des pays ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTÉ². Trois institutions multilatérales sont concernées par cette mesure, il s'agit du Fonds Monétaire International, de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement. La Mauritanie s'est qualifiée fin 2005 au titre de cette initiative, sous réserve du suivi de certaines mesures correctrices durant les six premiers mois de 2006.

Les services du FMI ont mis en place, du 1^{er} janvier au 30 juin 2006, un programme de suivi (SMP) destiné à évaluer les performances de la Mauritanie, qui s'est engagée, entre autres, à produire un tableau mensuel des opérations financières (extrait de la balance du Trésor), et à élaborer un rapport trimestriel des opérations financières de l'Etat. A la fin du mois de juin, le FMI et les autres institutions multilatérales ont jugé que la Mauritanie satisfait aux exigences d'admissibilité à l'IADM, et peut enfin bénéficier de l'annulation irrévocable et immédiate du stock de sa dette.

Ce rapport trimestriel est une synthèse de l'exécution budgétaire du mois de juillet au mois de septembre 2006. Il représente le premier rapport réalisé en dehors de la période de six mois définie par le programme suivi par le FMI. Il décrit l'évolution des grandeurs budgétaires d'un mois à l'autre et mesure les performances par rapport aux critères du programme SMP.

En continuité avec les précédents rapports, celui du troisième trimestre accorde une place particulière à l'analyse des recettes fiscales et pétrolières, ainsi qu'au mode de financement. En effet, il s'intéresse au volume et à la structure du financement de l'Etat, et compare le volume de financement par source aux plafonds fixés par le programme

Il octroie aussi une place spécifique aux dépenses de l'Etat, qui sont ainsi analysées tout d'abord selon la classification standard (économique), et ensuite selon une nomenclature fonctionnelle. Cette dernière permet d'identifier des fonctions spécifiques permettant d'isoler les dépenses orientées vers la lutte contre la pauvreté, et ainsi les quantifier.

¹ L'Initiative d'allègement de la dette multilatérale.

² Pays Pauvres Très Endettés.

1. Recettes

Au troisième trimestre 2006, les recettes totales de l'Etat s'élèvent à 35,1³ milliards UM, dont 8,6 milliards UM de recettes pétrolières. Le montant total de ces recettes se situe en dessous des prévisions du programme SMP (de 48,9 milliards UM). Cette situation est principalement due au non recouvrement des 8,1 milliards UM de dettes sur les années précédentes, un montant initialement programmé au troisième trimestre puis reporté. Il a donc fallu réévaluer les recettes programmées en tenant compte de ce changement, ce qui donne des Recettes totales de 40,8 milliards UM. En effet, au niveau des recettes, le poste « Autres recettes fiscales » a été diminué des 8,1 milliards UM de recouvrement sur les années précédentes (cf. Annexe 1).

Le début et la fin du trimestre se caractérisent par des montants élevés et similaires (13,7 et 12 milliards UM), alors que le milieu du trimestre accuse une baisse des recettes budgétaires (9,4 milliards UM). Les données du TOFE⁴ (Annexe 1) nous montrent que ces variations résultent de l'évolution des recettes pétrolières nettes. Elles sont environ de 4 milliards UM en juillet et septembre, alors qu'en août elles dépassent à peine le demi milliard UM.

Ces variations sont dues au fait que les intervenants au niveau du champ de Chinguetti⁵ se sont regroupés en deux pools⁶, et ils se partagent à tour de rôle la production. Il y a environ un enlèvement par mois, et les produits sont encaissés, en général, un mois après la date d'enlèvement. Lorsque les produits de l'enlèvement sont destinés au pool 2, la Mauritanie reçoit néanmoins les recettes fiscales de cette production (c'est le cas du mois d'août). Et si c'est au tour du pool 1 de bénéficier de la vente de l'enlèvement (au mois de juillet et septembre), la Mauritanie reçoit en plus des recettes fiscales, le profit oil⁷.

Suite à la mise en place du CNSRH⁸ au second trimestre, et de la création du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH), le gouvernement mauritanien a décidé que les encaissements des revenus des hydrocarbures seront directement virés par les opérateurs sur le compte offshore du FNRH ouvert à la Banque de France.

Durant le troisième trimestre, le Trésor public n'a effectué qu'un retrait⁹ de 40.000.000 \$US, du FNRH pour le financement du Budget de l'Etat et dans la limite des prévisions de la loi de finances au titre de l'année 2006.

Les dons ont eux aussi influencé l'évolution des recettes budgétaires, puisqu'ils étaient programmés à 3,7 milliards UM, et ils n'ont atteint que 1,6 milliards UM.

³ Recettes totales et dons, y compris les recettes pétrolières.

⁴ Tableau des Opérations Financières de l'Etat.

⁵ Seul champ actuellement exploité.

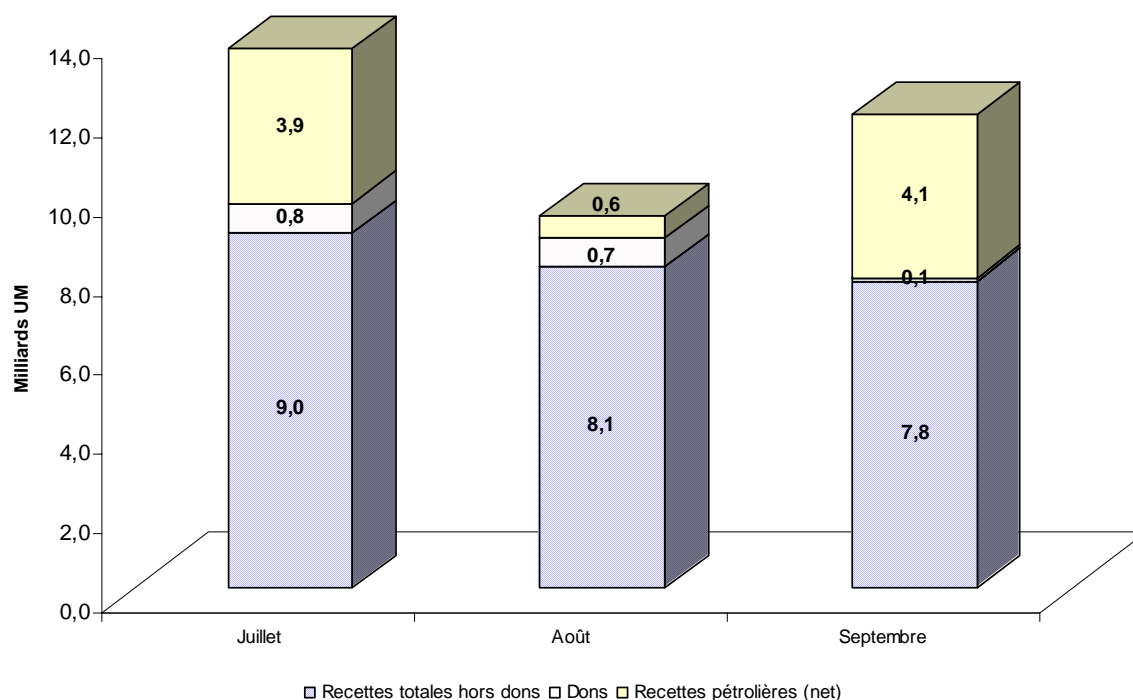
⁶ Le premier pool (pool 1) comprend les deux sociétés australiennes Woodside et Roc Oil ; le deuxième (pool 2) comprend l'Etat, la SMH et les autres sociétés.

⁷ Produit de la vente de l'enlèvement.

⁸ Comité Nationale pour le Suivi des Revenus des Hydrocarbures.

⁹ Cf. le rapport du CNSRH juillet/août/septembre 2006.

Graphique 1: Recettes totales (pétrole et dons compris)



Bien que la répartition des recettes de l'Etat soit inégale durant le trimestre, on peut néanmoins en déduire une moyenne mensuelle de l'ordre de 11,7 milliards UM. Le graphique 1 met en évidence les inégalités citées précédemment, et en particulier la baisse des recettes pétrolières durant le mois d'août.

1.1. Recettes fiscales

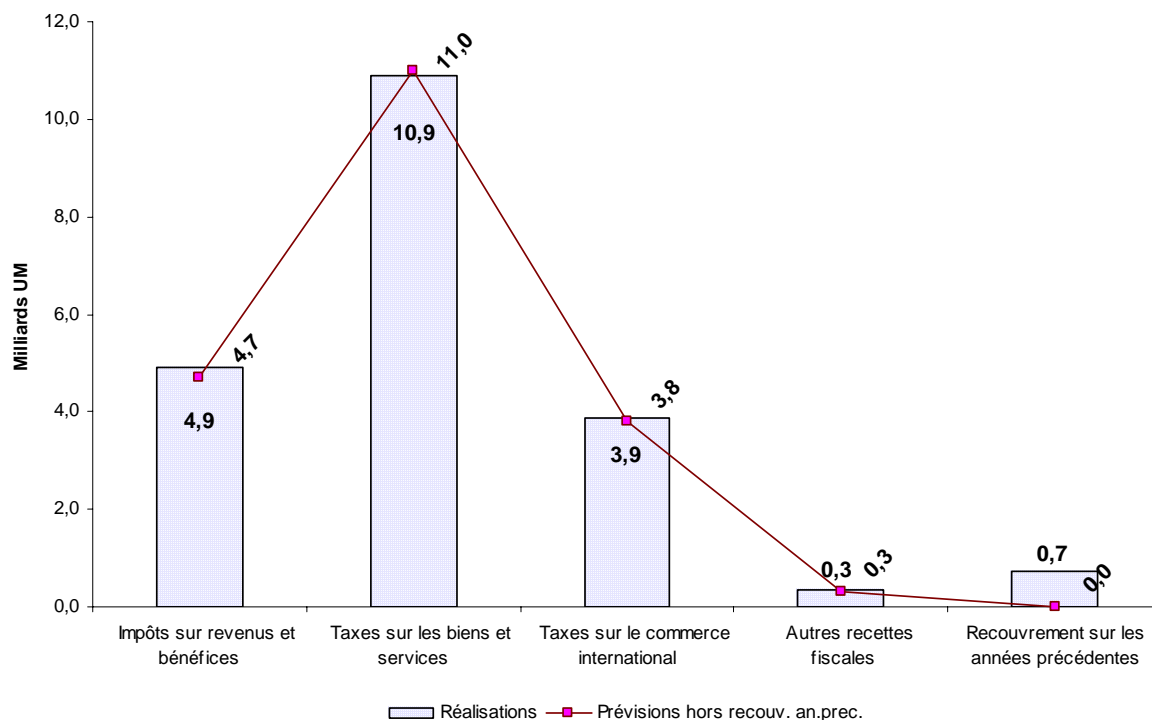
Le total des recettes fiscales du troisième trimestre s'élève à 20,7 milliards UM, alors que les prévisions trimestrielles du programme se situent à 27,9 milliards UM. Cet écart est surtout dû au recul dans la programmation des 8,1 milliards UM du poste « Recouvrement sur les années précédentes ». En effet, la loi de finance initiale 2006 avait prévu pour ce poste un montant total de 8,6 milliards UM, à précompter sur les 22 milliards d'arriérés. Les recettes fiscales programmées, hors recouvrement sur les années précédentes, deviennent donc 19,8 milliards UM.

L'évolution des recettes fiscales durant le trimestre est moins marquée que celle des recettes totales puisqu'elles varient entre 6,7 et 7,3 milliards UM. Néanmoins, les recettes du mois de juillet sont les plus importantes du trimestre, conformément à la tendance générale des recettes totales, bien qu'elle ce soit à un degré moindre.

1.1.1. Ecart entre Recettes fiscales prévues et perçues

Le renforcement du suivi des recettes fiscales a permis d'augmenter sensiblement l'effort de recouvrement sans pour autant que cela ne se traduise par des avances sur les recettes des mois suivants.

Graphique 2: Ecart entre les recettes fiscales prévues (hors recouv. an. prec.) et réalisées



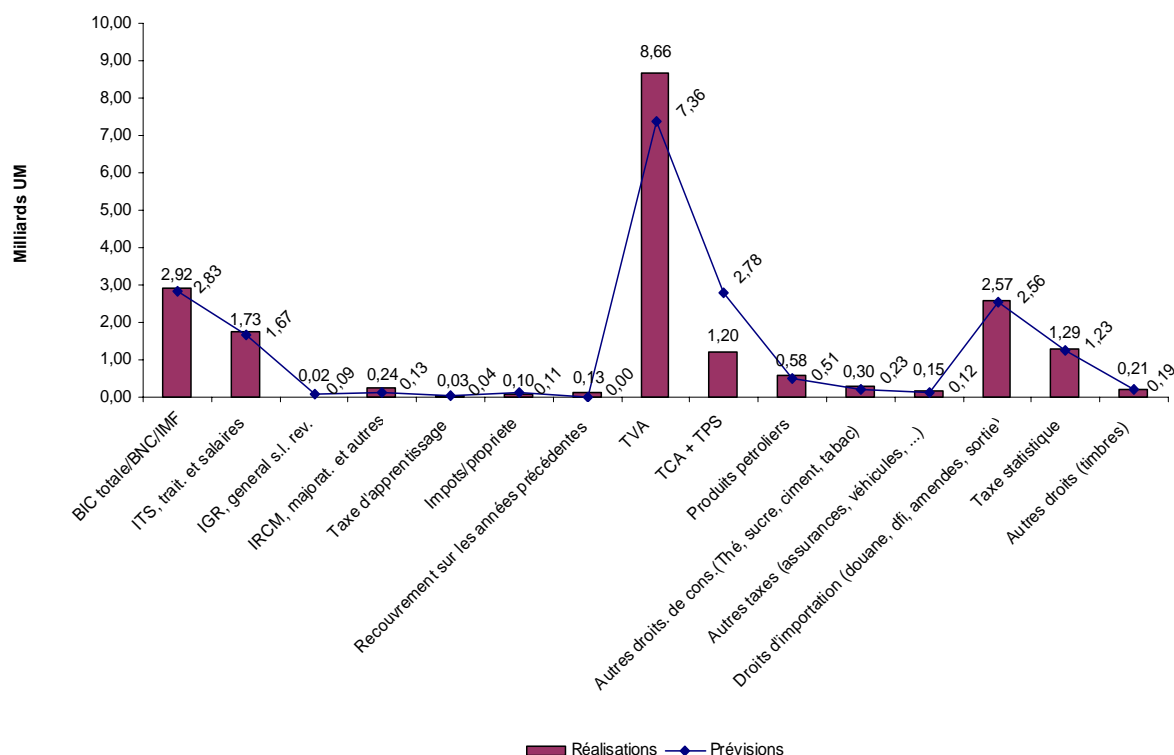
L'évaluation des performances des différentes rubriques des recettes fiscales montre qu'elles ont atteint ou dépassé les prévisions du programme suivi par le FMI, hors recouvrement sur les années précédentes (graphique 2). En effet, les postes qui ont légèrement dépassé les prévisions sont les « impôts sur les revenus et les bénéfices », les « taxes sur le commerce international », et le « recouvrement sur les années précédentes ».

Quant aux « taxes sur les biens et services » elles se situent à 0,1 milliards en dessous des seuils prédéfinis, et les « autres recettes fiscales » sont conformes aux prévisions révisées. Ces bonnes performances sont le résultat, des efforts entrepris par toutes les directions concernées (Douanes, Impôts, Trésor) destinés à assurer un meilleur suivi des opérations, ainsi qu'un allègement des procédures administratives.

1.1.2. La répartition des performances par nature

Les recettes fiscales, qui représentent 78% des recettes totales (hors recettes pétrolières), nécessitent une analyse plus détaillée des différents postes qui les composent afin d'affiner leurs performances par nature (cf. graphique 3).

Graphique 3: Performances détaillées des recettes fiscales



Les différents postes qui constituent les recettes fiscales ont tous atteint ou dépassé les prévisions du programme, sauf deux : il s'agit des « TCA¹⁰ & TPS¹¹ » et de l'IGR (Dorénavant, l'émission et le recouvrement de l'IGR est confié à la DGI), comme le montre le graphique 3.

Les principales rubriques constituant les recettes fiscales peuvent être classées en trois grandes catégories selon leur degré de contribution. Le premier groupe est constitué uniquement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée¹², qui a rapporté à elle seule 43% des recettes fiscales. La TVA intérieure, collectée par la DGI, a été marquée par une hausse constante, passant de 1,1 milliards UM en juillet à presque de 1,6 milliards UM en septembre. Quant à la TVA collectée au cordon douanier, son rythme de croissance est moins marqué, mais ses performances sont similaires à la TVA intérieure, puisqu'elle passe de 1,4 à 1,6 milliards UM.

Le second groupe se compose du BIC¹³ (14%), et de l'impôt sur le commerce international, collecté par la Direction Générale des Douanes (DGD), et qui regroupe les Droits d'importation (13%) et l'ITS (9%). Le BIC/BNC a subi une baisse considérable tout au long du trimestre, probablement due au ralentissement de l'activité commerciale en été. Ce sont les bonnes performances de la partie IMF Douanes, perçue sous forme d'acompte, qui a ralenti la baisse générale du BIC. Pour ce qui est de l'impôt sur le commerce international, il est en générale régulier tout au long de l'année car il dépend directement de l'activité d'importation, obéissant à un rythme annuel quasi constant.

¹⁰ Taxe sur le Chiffre d'Affaires.

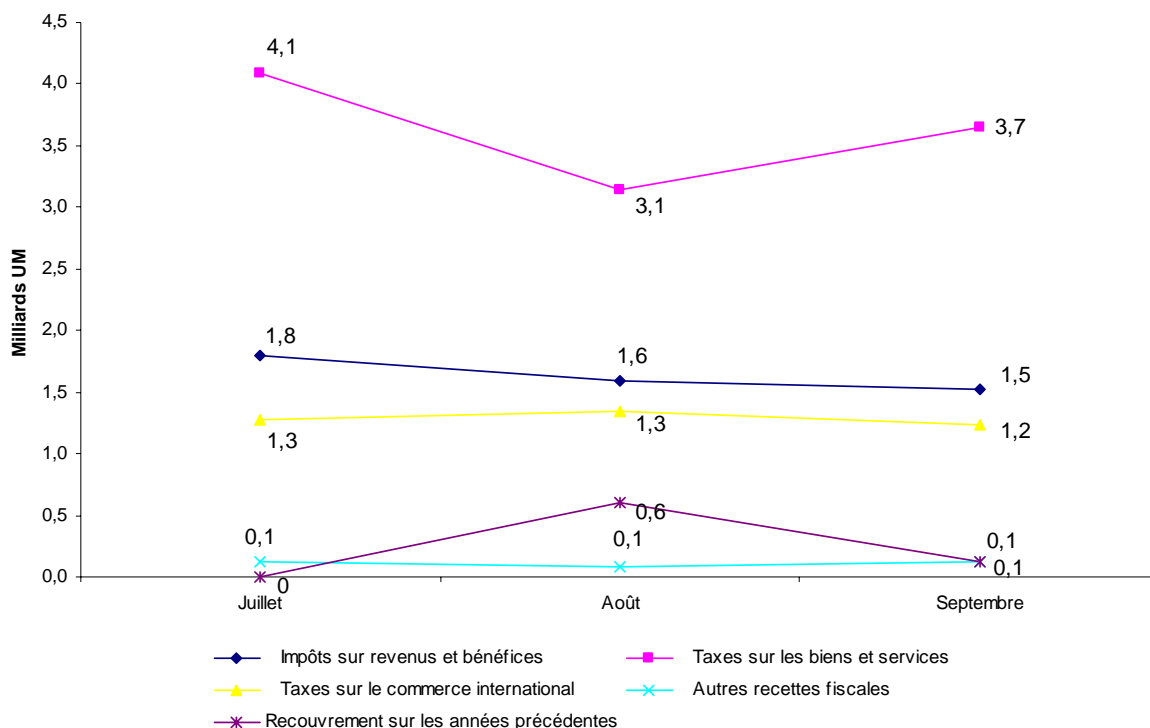
¹¹ Taxe sur les Prestations de Services.

¹² TVA.

¹³ Impôt sur les bénéfices commerciaux.

Une dernière catégorie est constituée de la taxe statistique (6%) et de la TCA+TPS (6%). La TCA¹⁴ est un impôt régulier à déclaration trimestrielle, et c'est la SNIM qui en constitue le principal payeur.

Graphique 4: Evolution des recettes fiscales pour le Troisième Trimestre 2006



Le graphique 4 montre bien qu'il y a trois catégories de recettes fiscales, comme cité précédemment, selon leur degré d'apport. Dans le premier groupe¹⁵, il n'y a que les « Taxes sur les biens et services », qui suivent une courbe concave, traduisant un ralentissement au niveau du milieu du trimestre. Le second groupe, constitué des « impôts sur revenus et bénéfices » et des « taxes sur le commerce international », suit une tendance à la baisse, dû à un essoufflement des performances. Le troisième groupe, quant à lui, se caractérise par un apport faible et presque constant.

1.2. Recettes non fiscales & dons

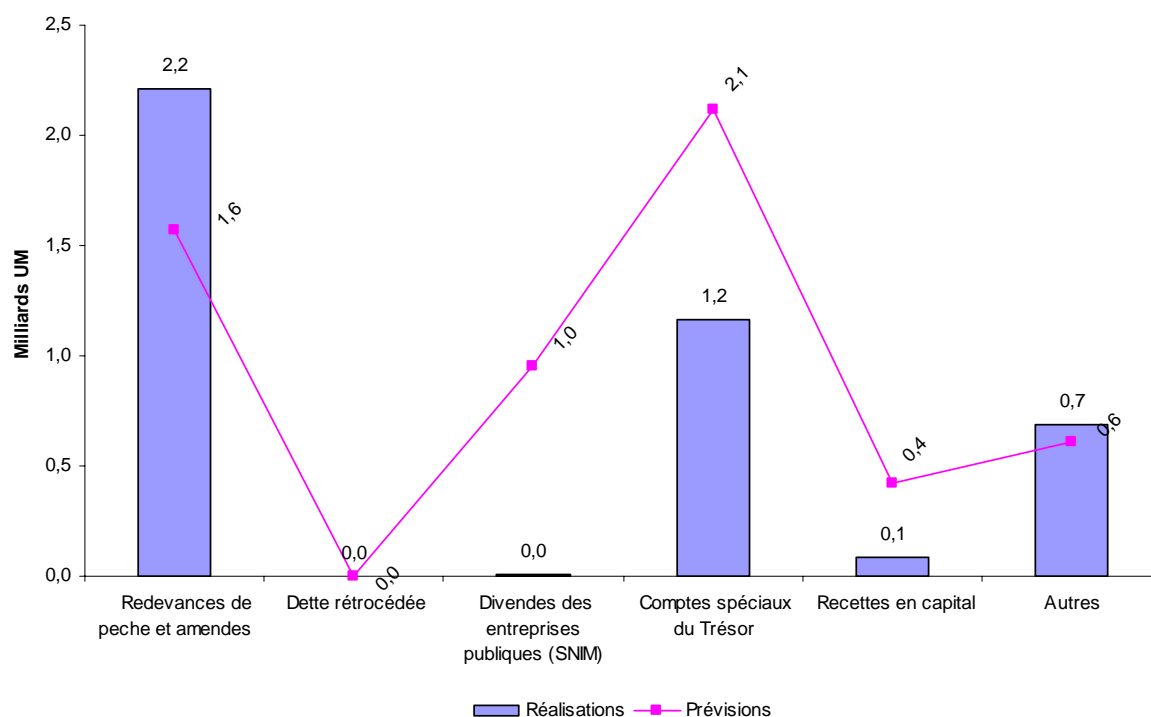
Les recettes non-fiscales ont atteint au second trimestre 4,2 milliards UM, un résultat encore inférieur aux prévisions de 5,5 milliards UM. Le suivi des performances de ces recettes est plus difficile pour le Ministère des Finances,

¹⁴ La TCA, pour le cas de la SNIM, a été remplacée par la Taxe Unique.

¹⁵ Par ordre décroissant.

puisque la mobilisation des recettes non-fiscales incombe généralement à d'autres structures de l'Etat tel que le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.

Graphique 5: Performances globales des recettes non fiscales et des Dons

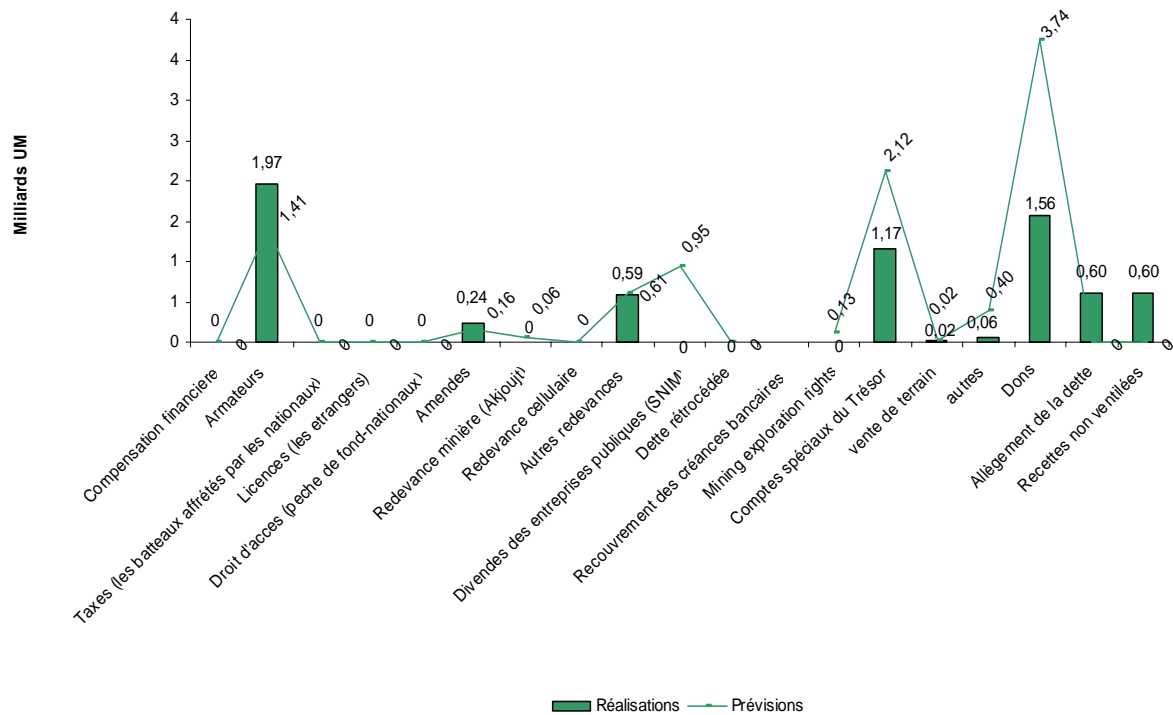


Selon le modèle arrêté avec le FMI pour le TOFE¹⁶ (cf Annexe 1), les recettes non-fiscales contiennent aussi les recettes sur comptes spéciaux du Trésor ainsi que les recettes en capital. La prévision des recettes sur comptes spéciaux a été largement surestimée par rapport aux réalisations (comme au trimestre précédent).

Une analyse globale des recettes non-fiscales montre que contrairement au trimestre précédent, le poste « Dividendes des entreprises publiques » est resté nul (au second trimestre il a presque atteint les 9 milliards UM). Bien que les « Redevances de pêche et amendes » aient dépassé leurs prévisions, une analyse plus détaillée des postes qui les constituent est nécessaire. De plus, les redevances de pêche constituent la première source des recettes non-fiscales.

¹⁶ Tableau des Opérations Financières de l'Etat.

Graphique 6: Performances détaillées des recettes non fiscales & dons

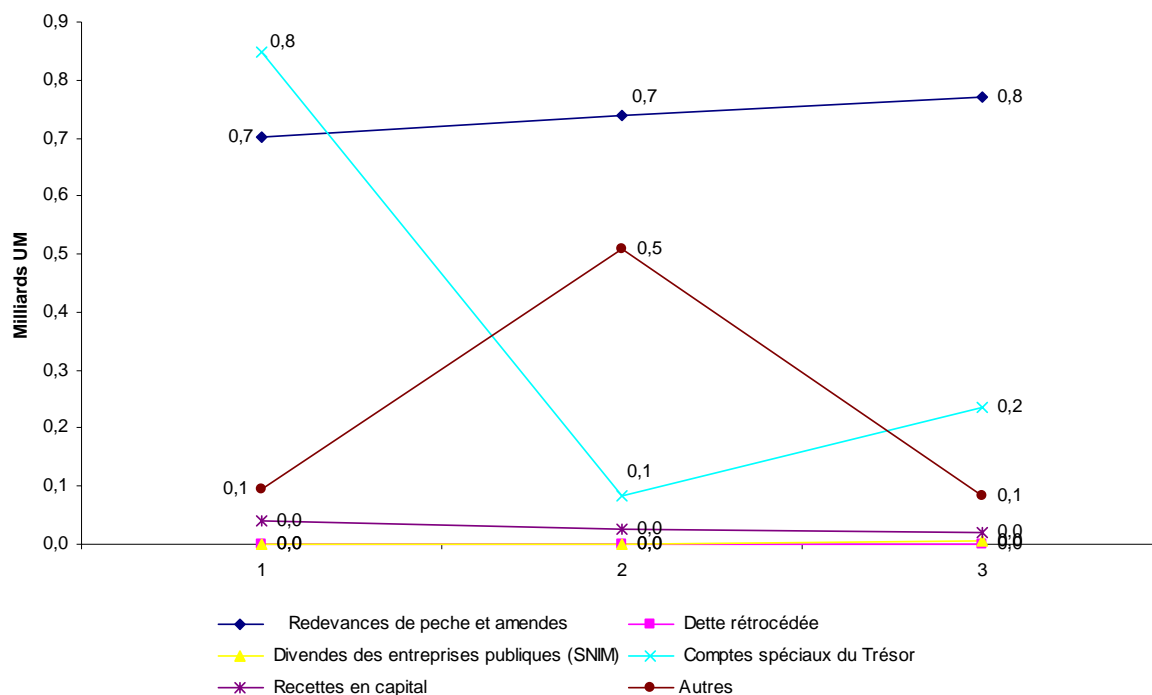


Le graphique 5 montre que les redevances pélagiques et les droits d'accès (pêche de fond-nationaux), n'ont pas contribué aux recettes de ce trimestre, alors qu'ils ont bien été perçus. Cette situation a été observée durant le premier semestre 2006, et elle traduit surtout une difficulté à procéder à l'évaluation exacte de ce poste. La DTCP doit se rapprocher des services concernés au niveau du Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime afin de corriger les données.

Les Dons ont eux aussi réalisé des performances inférieures aux prévisions du programme SMP.

Au niveau des « Autre redevances », l'Etat mauritanien a reçu 100 millions \$US dans le cadre de la troisième licence de GSM. Mais pour ne pas fausser les données du TOFE, ces 27,5 milliards UM n'apparaissent pas dans les recettes non-fiscales.

Graphique 7: Evolutions des recettes non fiscales pour le troisième trimestre 2006



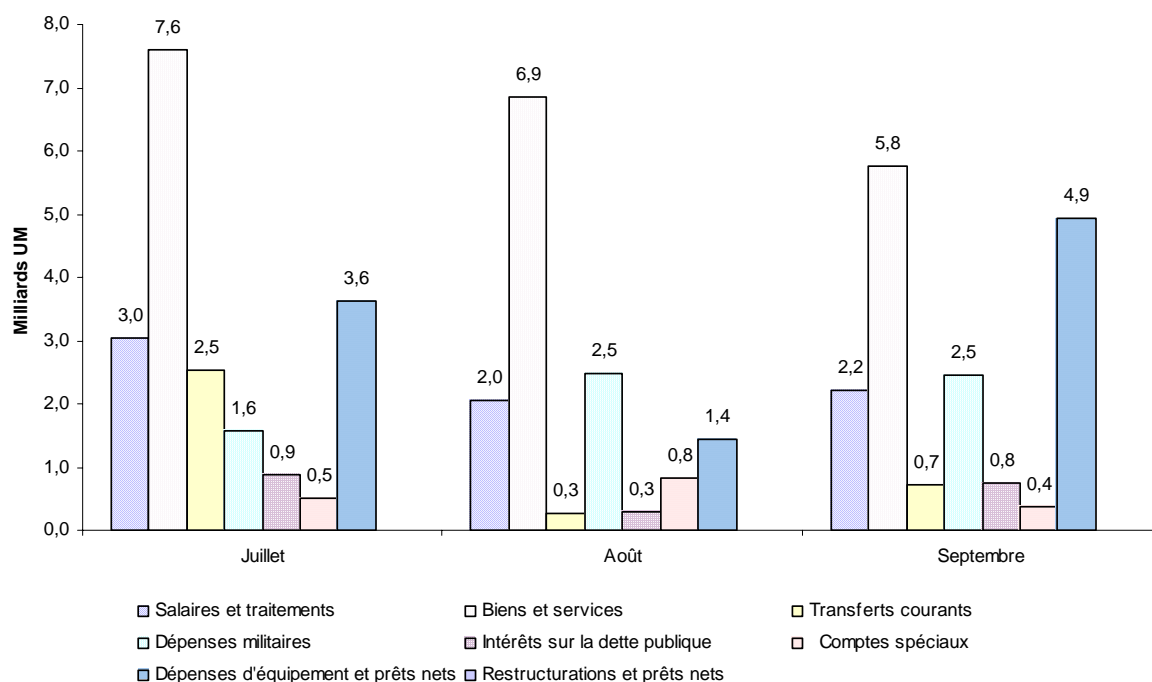
La tendance g n rale des recettes non-fiscales se caract rise tout d'abord par l'absence de recettes pour trois grands postes, qui sont les « Dettes r troced es », les « Dividendes des entreprises publiques (SNIM) » et les « Recettes en Capital ».

Pour les trois postes restants, les  volutions durant le trimestre sont diff rentes les unes des autres : les « Redevances de p che et amendes » sont constantes (environ 0,7 milliards UM) ; les « Comptes sp ciaux du Tr sor » d butent le trimestre en hausse (0,8 milliards UM), puis chutent   0,1 et 0,2 milliards UM ; et enfin les autres recettes non-fiscales, avec leur courbe concave, varient entre 0,1 et 0,5 milliards UM.

2. D penses

Les d penses totales effectu es au cours du troisi me trimestre 2006, avec 51,2 milliards, sont largement en d c  du seuil fix  par le programme SMP, qui est de 63,1 milliards UM (et de 61,6 milliards UM hors recouvrement sur les ann es pr c dentes).

Graphique 8 : Evolutions des dépenses et prêts nets du troisième trimestre 2006

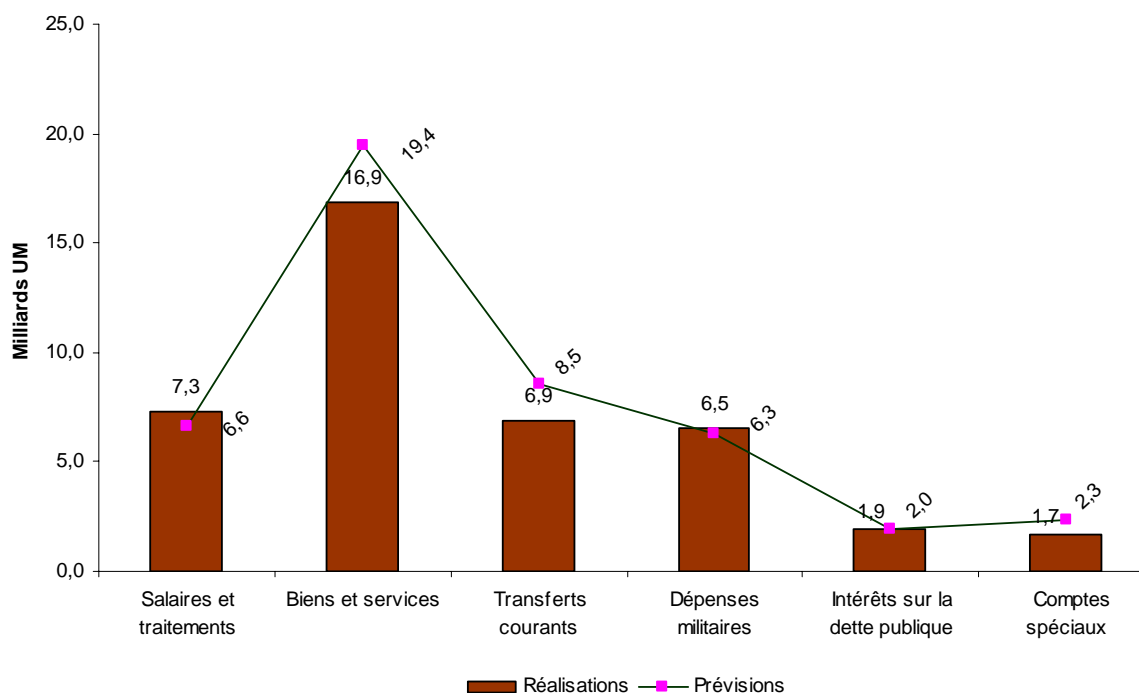


L'Evolution globale des dépenses de l'Etat a été marquée par une baisse quasi constante tout au long du trimestre, due essentiellement au ralentissement de l'activité économique durant les mois de l'été.

2.1. Dépenses de fonctionnement

La majorité des postes qui constituent les dépenses de fonctionnement de l'Etat ont réalisé de bonnes performances, en deçà de leurs prévisions. C'est le cas notamment des « Biens et Services » et des « Transferts Courants » (cf. Graphique 9).

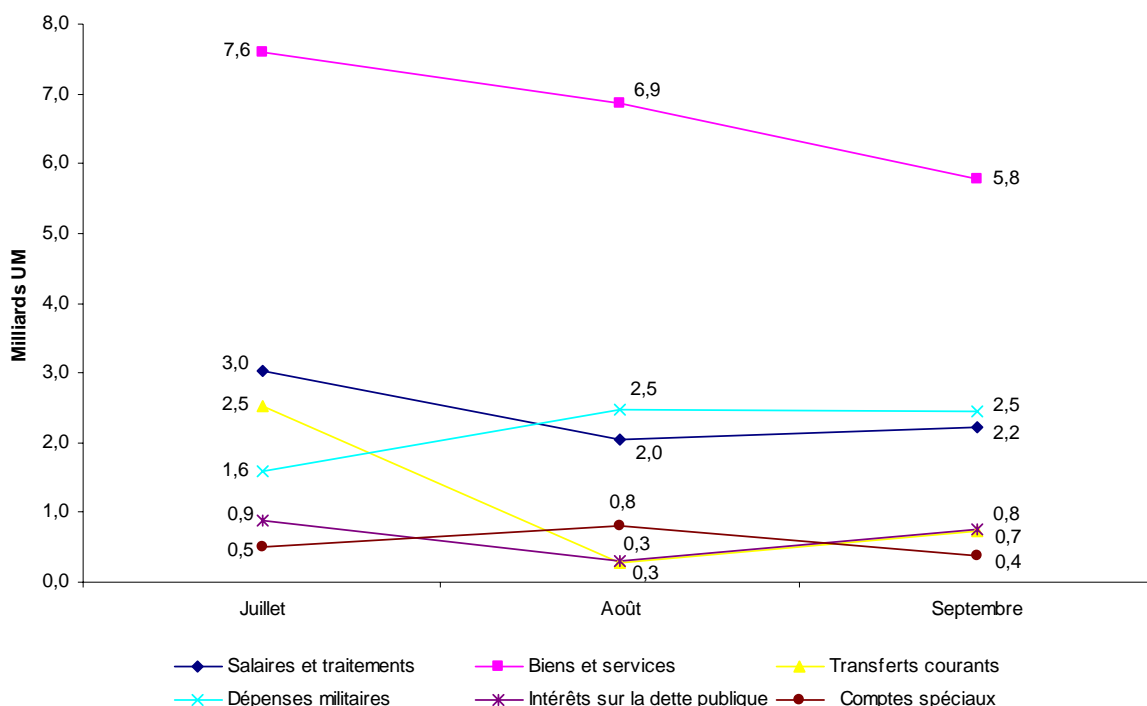
Graphique 9: Performances des dépenses de fonctionnement



Les divers postes des dépenses de fonctionnement sont plus à même d'atteindre les objectifs qui leur sont fixés par le programme du FMI, compte tenu de la régularité de leur programmation dans les dépenses de l'Etat, d'où une meilleure prévision de leurs seuils. Grâce à la prévisibilité de leurs seuils, ces rubriques n'ont que faiblement dépassé les prévisions du programme, il s'agit dans ce cas des « Salaires & traitements » et des « Dépenses militaires ». Les autres sont inférieurs aux prévisions, surtout dans le cas du poste le plus importants des dépenses, les « Biens et Services ».

Durant le troisième trimestre, les dépenses sur comptes spéciaux du trésor (1,7 milliards UM), bien qu'en deçà des prévisions, ont dépassé leurs recettes (1,2 milliards UM).

Graphique 10: Evolution des dépenses de fonctionnement au troisième trimestre

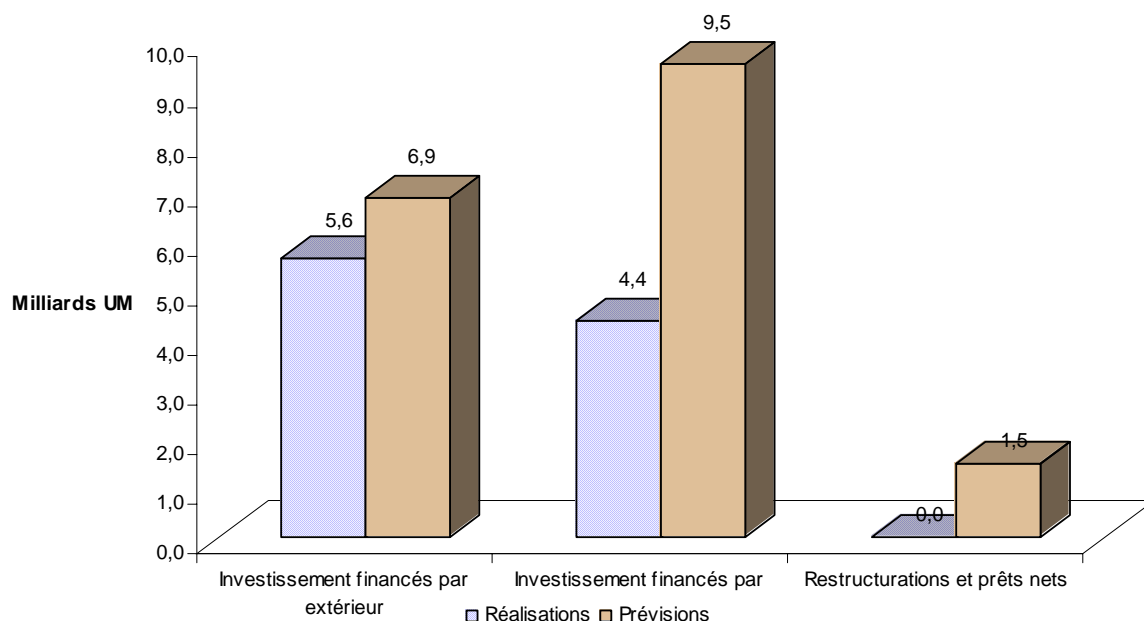


L'analyse des performances des dépenses de fonctionnement fait ressortir les efforts entrepris pour la maîtrise de la dépense publique, sans entraver la réalisation des dépenses obligatoires et prioritaires. Malgré le fait que certaines dépenses auxiliaires gagneraient à accroître leur taux d'exécution, d'une manière générale la programmation des dépenses a été globalement respectée.

2.2. Dépenses d'investissement

Au troisième trimestre, bien que les dépenses d'investissement soient restées en deçà des prévisions du programme, il faut noter que le taux d'exécution (se situant à plus de 75%) est meilleur que les années précédentes (dépassant rarement les 50%).

Graphique 11: Evolution des dépenses de fonctionnement au troisième trimestre



Le maintien d'un niveau satisfaisant des investissements extérieurs tout au long de l'année, et en particulier au troisième trimestre, s'explique par la confiance progressive qui est désormais rétablie auprès des bailleurs de fonds, à la lumière de la conjoncture politique actuelle en Mauritanie.

Au niveau du poste « Restructuration et prêts nets », il est prévu que l'Etat y inscrive les 1,5 milliards UM d'augmentation de capital de la SONIMEX. En effet, l'Etat dispose d'une dette fiscale de 1,5¹⁷ milliards UM sur la SONIMEX, et suite à une convention¹⁸ relative à son redressement (l'Etat détient 55% de son capital), le Ministère des Finances s'est engagé à transformer ces arriérés d'impôts en augmentation de capital. Cette opération est donc reportée au trimestre prochain.

3. Solde

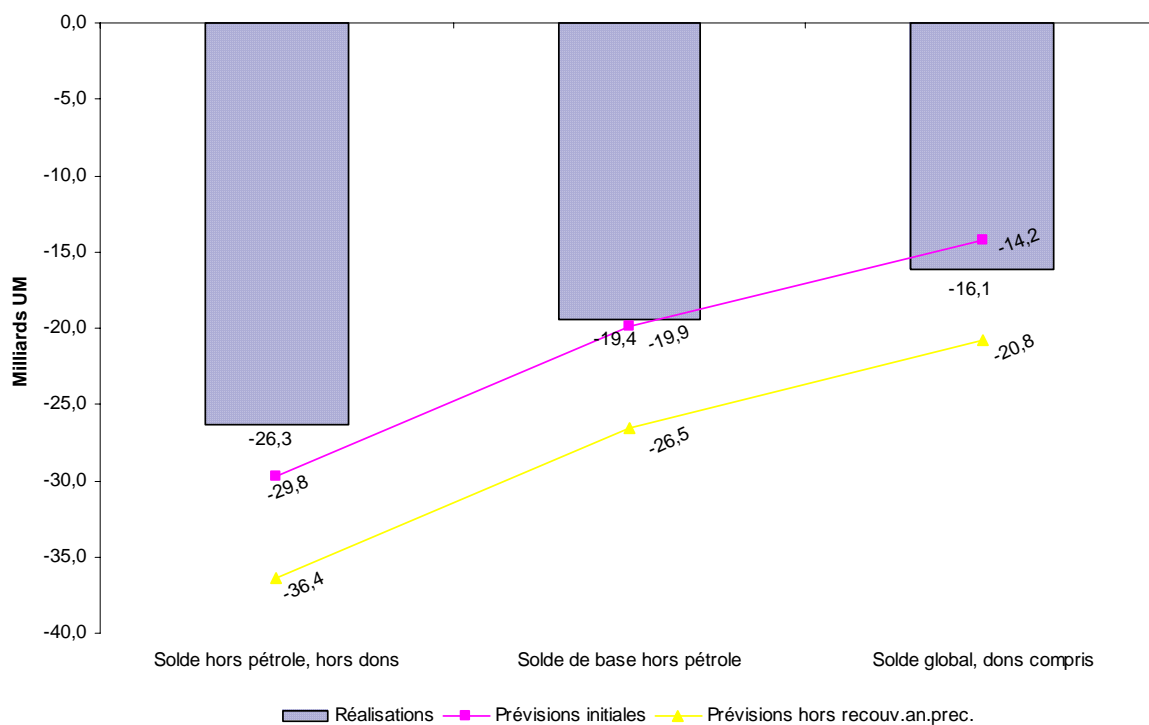
Le Solde de base hors pétrole, qui est la différence entre les Recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières), et les Dépenses totales (sans les intérêts sur la dette publique extérieure, et les investissements financés par l'étranger), a dégagé au troisième trimestre un déficit de **19,4 milliards UM** contre un solde programmé de -19,9 milliards UM (et de -26,5 milliards UM pour le programme révisé, hors recouvrement sur les années précédentes).

¹⁷ Le montant exact est de 1.532.104.762 UM.

¹⁸ La Convention a été signée le 10 mars 2006, et elle correspond à la Décision N°0278/006.

A l'image du Solde de base, le Solde hors pétrole et hors dons, résultant de la différence entre les Recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières), et les Dépenses totales, a enregistré lui aussi un déficit, puisqu'il se situe à -26,3 milliards UM (cf. Annexe 2). Malgré l'importance du déficit, ce solde demeure inférieur aux prévisions initiale du programme (-29,8 milliards UM), ainsi qu'aux données révisées, hors recouvrement sur les années précédentes (-36,4 milliards UM).

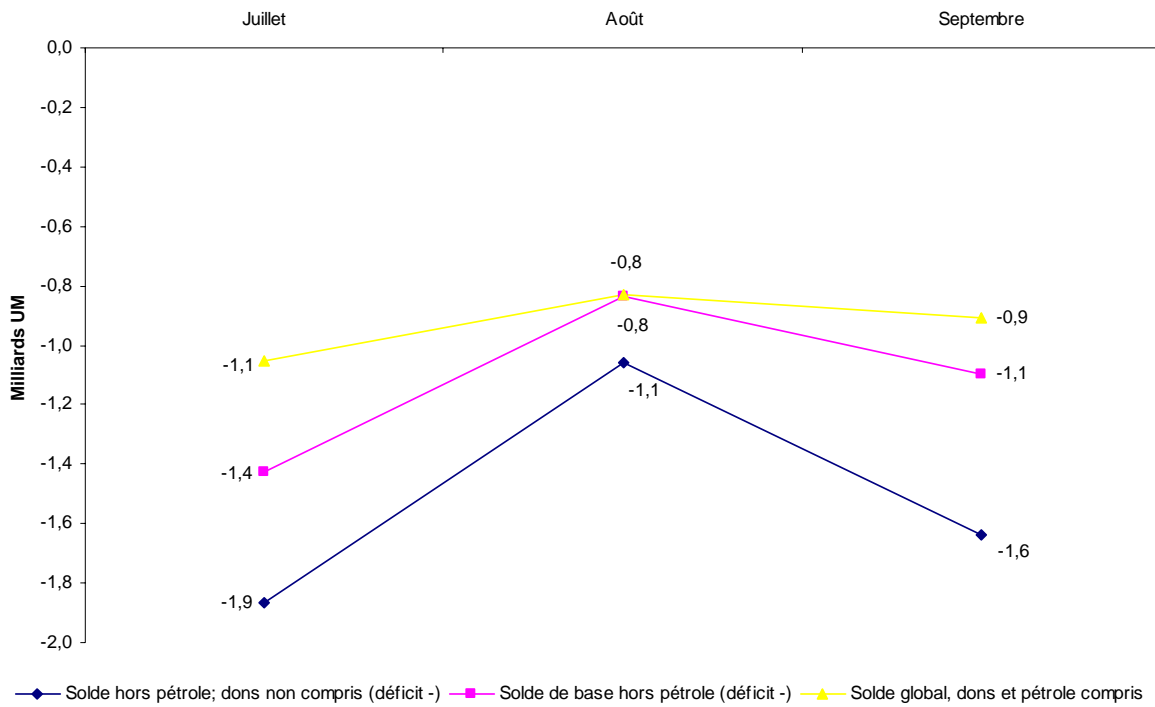
Graphique 12: Comportement des soldes



C'est le Solde global, différence entre Recettes totales (dons et recettes pétrolières compris) et Dépenses totales, qui réalise la meilleure performance pour ce troisième trimestre (-16,1 milliards UM), grâce aux recettes pétrolières nettes survenues aux mois de juillet et septembre.

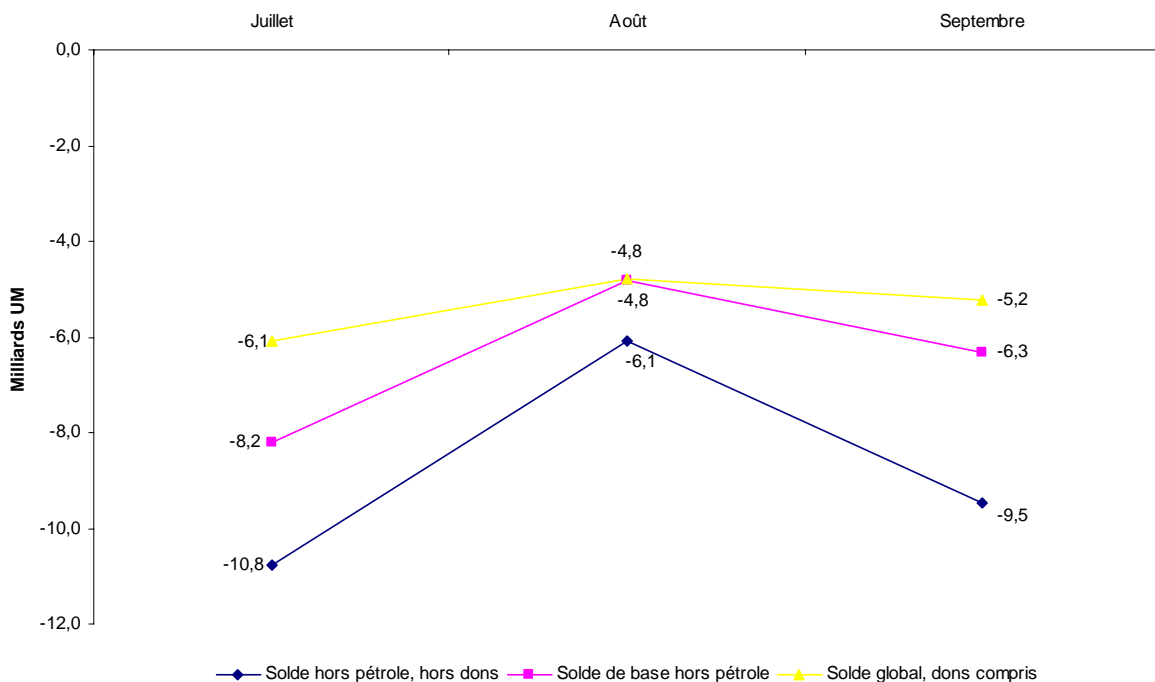
Les services du FMI ont fourni une estimation du Produit Intérieur Brut (PIB) en mai 2006, s'élevant à 577,1 milliards UM (cf. Annexe 3). Ce dernier a permis de calculer, entre autres, le solde de base hors pétrole en pourcentage du PIB pour le troisième trimestre, qui est de -3,4% ainsi que le solde hors pétrole et hors dons, de -4,6% (cf. graphique 13).

Graphique 13 : Evolution mensuelle du solde en pourcentage du PIB



Les trois soldes suivent une courbe ascendante entre juillet et août, puis divergent à la fin du trimestre (cf. graphique 14) : le solde hors pétrole et hors dons stagne, le solde de base hors pétrole baisse légèrement, et enfin le solde globale (dons et recettes pétrolières compris) remonte de façon significative.

Graphique 14 : Evolution mensuelle du solde



Le milieu du trimestre a donc été marqué par des efforts tendant à assainir les finances publiques, à travers l'accélération de la résorption du déficit budgétaire. Un ralentissement a survenu vers la fin du trimestre.

4. Financement

Le mode de financement au troisième trimestre a été marqué par un recours accru aux recettes de l'Etat qui a permis au Trésor Public d'améliorer sa position par rapport aux accumulations des arriérés et au découvert du compte courant à la BCM. Il faut noter que l'obtention de finances saines implique que les dépenses de l'Etat soient exclusivement, ou du moins en grande partie, financées sur les recettes budgétaires (en l'occurrence la partie non financée par les ressources extérieures).

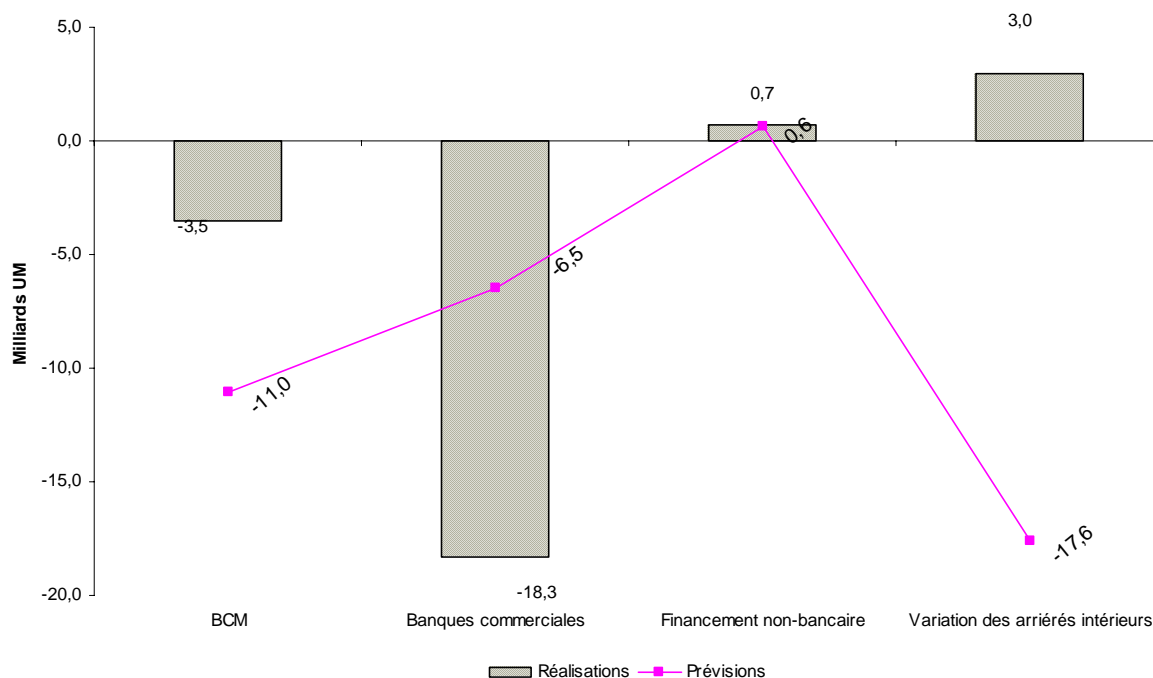
Les données globales du trimestre montrent que l'Etat a équilibré entre ses sources de financement. En effet, le financement intérieur représente 42% du financement total (avec 6,7 milliards UM), et le financement extérieur environ 58% (avec 8,9 milliards UM).

4.1. Financement intérieur

Le programme du FMI avait prévu pour le troisième trimestre que l'Etat atteigne un dépôt total au niveau de la BCM de 11 milliards UM, et il s'est retrouvé à la fin du mois de septembre avec un dépôt de 3,5 milliards UM.

Le financement bancaire du troisième trimestre a été marqué par un désendettement vis-à-vis des banques commerciales. En effet, le Trésor public a procédé au rachat de ses bons du trésor à hauteur de 17,6 milliards UM, alors que le programme SMP n'en prévoyait que 6,5 milliards UM.

Graphique 15 : Comportement du financement intérieur



L'Etat n'a eu recours au financement du système non bancaire qu'à hauteur de 0,7 milliard UM, pour un seuil de 0,6 milliard UM.

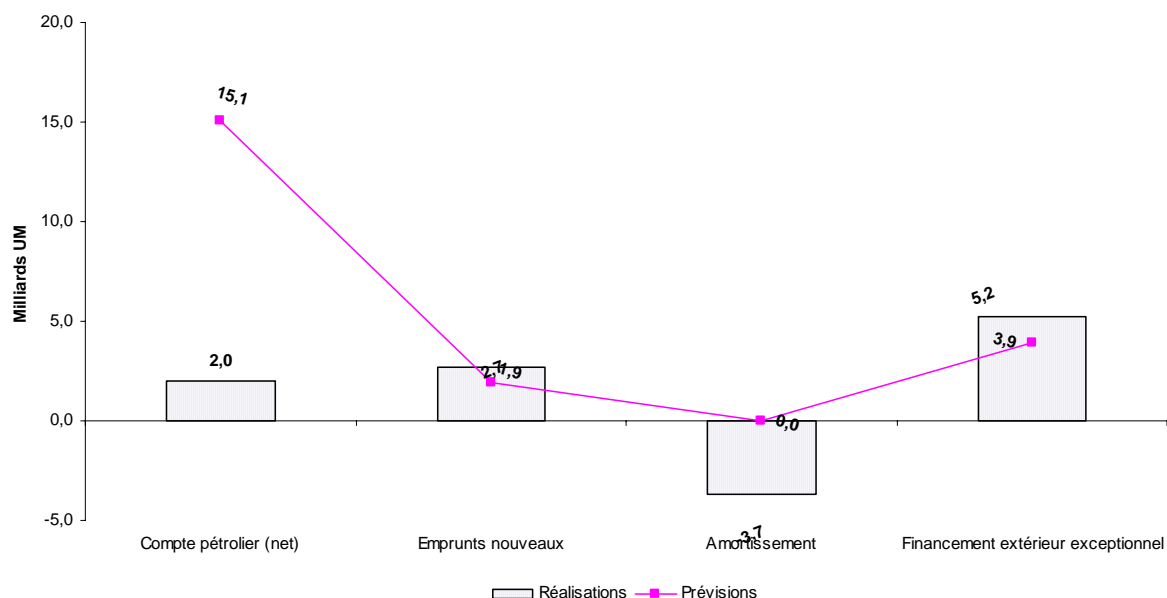
L'apurement des arriérés intérieurs a été réalisé conformément aux recommandations du FMI, puisqu'il a atteint -9,3 milliards UM, mais il est encore inférieur au seuil fixé par celui-ci qui est de 27,6 milliards UM.

4.2. *Financement extérieur*

Les 2 milliards UM de déficit enregistré ce trimestre sur le compte pétrolier offshore¹⁹, sont la différence entre les recettes pétrolières du trimestre (8,6 milliards UM), et le totale des dépenses effectuées en juillet sur ce compte (10,7 milliards UM).

¹⁹ Ouvert à la Banque de France le 14 juin 2006.

Graphique 16 : Comportement du financement extérieur



Les financements extérieurs, encore plus qu'au second trimestre, n'ont que faiblement servi à financer le déficit.

Au niveau du TOFE (cf. annexe 2), il y a une rubrique consacrée aux erreurs et omissions, et qui correspond à la différence entre le montant total du financement, et l'écart entre les financements intérieurs et extérieurs. Cette rubrique permet de mesurer l'ampleur des erreurs d'affectations, et au troisième trimestre elle n'est que de 0,5 milliards UM, traduisant une amélioration de l'information financière.

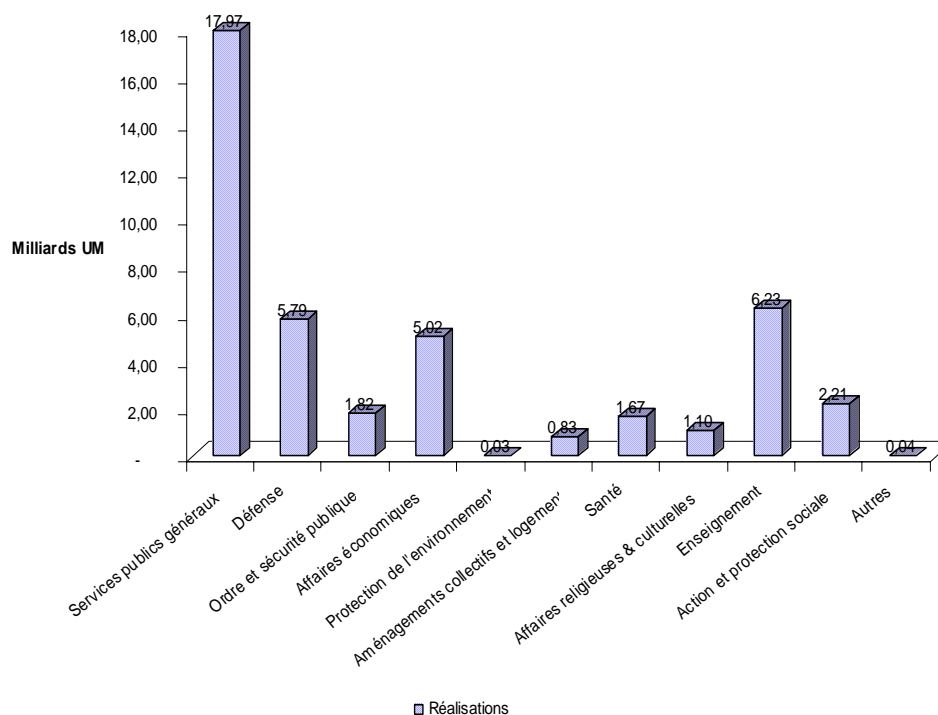
Dans le cas des données révisées du programme SMP (hors recouvrement sur les années précédentes), ces erreurs et omissions atteignent 6,5 milliards UM. Ce montant élevé s'explique par le recul dans la programmation : des 8,1 milliards UM du poste « Recouvrement sur les années précédentes », et des 1,5 milliards du poste « Restructuration et prêts nets » correspondant à l'augmentation de capital de la SONIMEX.

5. Classification fonctionnelle

5.1. Classification générale

Le programme suivi par les services du FMI a préconisé une classification fonctionnelle des dépenses. Le graphique ci-dessus présente l'exécution des dépenses suivant les 10 fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle.

Graphique 17 : Résultats pour les principales fonctions

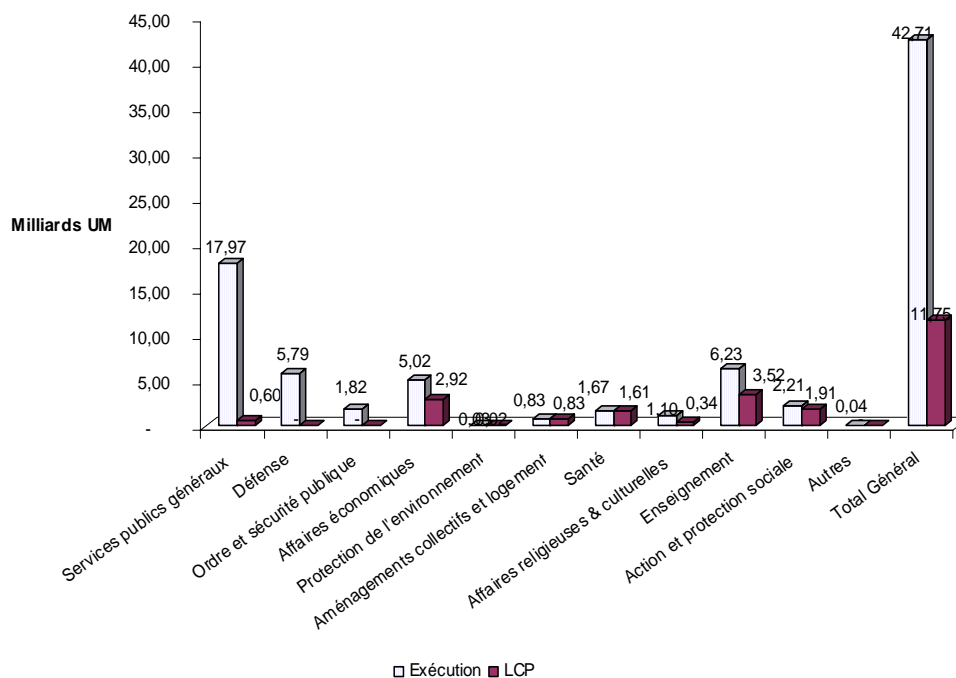


Les services publics généraux continuent à être la rubrique ayant la plus forte exécution budgétaire des dépenses fonctionnelles de l'Etat (environ 18 milliards UM), et ce pour le troisième trimestre consécutif. Un second bloc est composé de l'Enseignement, de la Défense et des Affaires économiques, se situant tous entre 5 et 6,3 milliards UM. Une dernière catégorie est constituée par toutes les rubriques liées à la santé ou au domaine social en général.

5.2. Dépenses de lutte contre la pauvreté

Parmi les fonctions de la nomenclature, certaines ont été identifiées comme contribuant à la lutte contre la pauvreté. C'est par le truchement de ces fonctions que l'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté est saisie.

Graphique 18 : Exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté



Le graphique 18 présente le niveau d'exécution des dépenses de lutte contre la pauvreté par fonction et les compare à l'exécution des dépenses totales par fonctions. Les dépenses de lutte contre la pauvreté représentent presque la totalité des postes « Action et protection sociale », « Santé » et « Aménagement collectifs et logements ». Ils constituent aussi une part importante des dépenses pour l'éducation et les affaires économiques. C'est donc sans surprise que les dépenses de lutte contre la pauvreté se situent prioritairement dans les secteurs sociaux en général. Les dépenses de lutte contre la pauvreté exécutées au cours du troisième trimestre représentent 27,5 pour cent du total des dépenses exécutées.

Annexe 1 : Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) (haut de la ligne)

Tableau des opérations financières de l'Etat	Juillet	Août	Sept	Réali- sations	Prévi- sions initiales	Prév.hors. recouv.an .prec.
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	13,7	9,4	12,0	35,1	48,9	40,8
Recettes totales et dons	9,7	8,8	7,9	26,5	37,1	29,0
Recettes totales hors dons	9,0	8,1	7,8	24,9	33,4	25,3
Recettes fiscales	7,3	6,8	6,7	20,7	27,9	19,8
Impôts sur revenus et bénéfiques	1,8	1,6	1,5	4,9	4,7	4,7
Taxes sur les biens et services	4,1	3,1	3,7	10,9	11,0	11,0
Taxes sur le commerce international	1,3	1,3	1,2	3,9	3,8	3,8
Autres recettes fiscales	0,1	0,1	0,1	0,3	8,4	0,3
Recouvrement sur les années précédentes		0,6	0,1	0,7	8,1	0,0
<i>Recettes non encore ventilées</i>	0,0	0,0		0,0		
Recettes non fiscales	1,7	1,4	1,1	4,2	5,5	5,5
Redevances de pêche et amendes	0,7	0,7	0,8	2,2		
Dette rétrocédée	0,0	0,0	0,0	0,0		
Dividendes des entreprises publiques (SNIM)	0,0	0,0	0,0	0,0		
Comptes spéciaux du Trésor	0,8	0,1	0,2	1,2		
Recettes en capital	0,0	0,0	0,0	0,1		
Autres	0,1	0,5	0,1	0,7		
Dons	0,8	0,7	0,1	1,6	3,7	3,7
Projets	0,1	0,1	0,0	0,3	3,0	3,0
Aide budgétaire	0,6	0,6	0,1	1,3	0,8	0,8
<i>Dont: assistance PPTE</i>	0,0	0,6		0,6	0,8	0,8
<i>Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)</i>			0,0	0,0		
<i>Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)</i>	0,6		0,1	0,7		
<i>Autres dons (IRDM, FMI)</i>				0,0		
Dépenses et prêts nets	19,7	14,2	17,2	51,2	63,1	61,6
Dépenses courantes	16,1	12,8	12,3	41,2	45,2	45,2
Salaires et traitements	3,0	2,0	2,2	7,3	6,6	6,6
Biens et services	7,6	6,9	5,8	16,9	19,4	19,4
<i>Dont: processus électoral</i>				0,0		
Transferts courants	2,5	0,3	0,7	6,9	8,5	8,5
Dépenses militaires	1,6	2,5	2,5	6,5	6,3	6,3
Intérêts sur la dette publique	0,9	0,3	0,8	1,9	2,0	2,0
Extérieurs	0,7	0,2	0,4	1,3	1,0	1,0
Intérieurs	0,2	0,1	0,3	0,6	1,0	1,0
Comptes spéciaux	0,5	0,8	0,4	1,7	2,3	2,3
Dépenses d'équipement et prêts nets	3,6	1,4	4,9	10,0	16,4	16,4
Investissements financés par extérieur	1,8	1,1	2,69	5,6	6,9	6,9
Investissements financés par intérieur	1,8	0,3	2,2	4,4	9,5	9,5
Restructurations et prêts nets				0,0	1,5	0,0
Autres dépenses						
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	-10,8	-6,1	-9,5	-26,3	-29,8	-36,4
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	-10,0	-5,4	-9,4	-24,7	-26,0	-32,6
Solde de base hors pétrole (déficit -)	-8,2	-4,8	-6,3	-19,4	-19,9	-26,5

Annexe 2 : Compte pétrolier et bas de la ligne du TOFE

	Juillet	Août	Sept	Réalis- ations	Prévi- sions	Prév.hors. Recouv.an.prec
Opérations du compte pétrolier						
Recettes pétrolières (net)	3,9	0,6	4,1	8,6	11,8	11,8
Fiscales	0,1	0,5	0,2	0,8		
BIC	0,1	0,2	0,1	0,4		
ITS	0,1	0,2	0,1	0,4		
Autres		0,1	0,0	0,1		
Non fiscales	3,8	0,1	3,9	7,8		
Bonus		0,0		0,0		
Revenu du capital	0,0	0,1	0,1	0,3		
Profit oil	3,7		3,8	7,6		
Paiements (financement du budget)	10,7	0,0	0,0	10,7		
Solde global; dons non compris (déficit -)	-10,8	-6,1	-9,5	-26,3	-18,0	-24,6
Solde global; dons compris (déficit -)	-6,1	-4,8	-5,2	-16,1	-14,2	-20,8
Financement	6,1	4,8	5,2	16,1	14,2	20,8
Financement intérieur	-2,7	4,3	6,0	6,7	-6,6	-6,6
Système bancaire	-30,0	4,3	4,7	-21,8	-17,5	-17,5
BCM	-21,6	5,4	12,6	-3,5	-11,0	-11,0
Compte courant	-18,8	-0,6	13,1	-6,2		
Comptes divisionnaires	-2,6	-0,5	-0,4	-3,4		
Allègements	-0,1	13,1	0,0	13,0		
CAS	0,0	0,0	0,1	0,2		
Autres	0,0	0,8	-0,4	0,4		
Créances sur Etat (pertes BCM+qt FMI-FMA)	0,0	-7,6	0,0	-7,6		
Encaisses	-0,1	0,1	0,1	0,1		
Banques commerciales	-8,5	-1,0	-7,9	18,3	-6,5	-6,5
Financement par bons du Trésor	-8,8	-1,5	-7,3	-17,6		
Obligations cautionnées (traites)	0,1	0,5	-0,5	0,1		
Variation CCP dans les banques	0,2	0,0	-0,1	0,1		
Financement non-bancaire	-0,4	1,1	0,1	0,7	0,6	0,6
Variation des arriérés intérieurs	0,3	1,6	1,2	3,0	-17,6	-17,6
Apurement	-2,7	-2,2	-4,8	-9,3	-27,6	-27,6
Accumulation	3,0	3,8	6,0	12,3	10,0	10,0
Instances du Trésor	1,7	2,1	4,0	7,7	0,0	0,0
Apurement	-1,3	-1,7	-2,1	-4,6	-10,0	-10,0
Accumulation	3,0	3,8	6,0	12,3	10,0	10,0
Valeurs à l'encaissement à la BCM	-0,2	0,0	-1,1	0,0		
Dette croisée et autres engagements de l'Etat	-1,4	-0,5	-2,7	-4,7	-17,6	-17,6
Apurement	-1,4	-0,5	-2,7	-4,7	-17,6	-17,6
Accumulation				0,0		
Autres	27,5	-2,7	0,0	24,8	27,9	27,9
/	0,0	0,0		0,0		
Licence Télécom	27,5	0,0		27,5	27,9	27,9
Amortissement (BTF)	0,0	-2,7		-2,7		
Financement extérieur	8,7	1,6	-1,4	8,9	20,9	20,9
Compte pétrolier (net)	6,8	-0,6	-4,1	2,0	15,1	15,1
Recettes pétrolières (net)	-3,9	-0,6	-4,1	-8,6	-11,8	-11,8
Contribution du compte pétrolier	10,7	0,0	0,0	10,7	26,9	26,9
Autres (net)	2,0	2,2	2,7	6,9	5,9	5,9
Emprunts extérieurs (net)	-1,9	1,6	1,9	1,7	1,9	1,9
Emprunts nouveaux	1,7	1,0	2,7	5,4	1,9	1,9
Amortissement	-3,6	0,6	-0,8	-3,7		
Financement extérieur exceptionnel	3,8	0,6	0,8	5,2	3,9	3,9
Erreurs et omissions	0,00	-1,1	0,6	0,5	-0,1	6,5

Annexe 3 : Présentation en pourcentage du PIB estimé (mai 06)

	Avril	Mai	Juin	Réalisations	Prévisions
PIB estimé (prévisions services FMI mai 06)	577,1	577,1	577,1	577,1	577,1
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	2,4	1,6	2,1	6,1	8,5
Recettes totales et dons	1,7	1,5	1,4	4,6	6,4
Recettes totales hors dons	1,6	1,4	1,3	4,3	5,8
Recettes fiscales	1,3	1,2	1,2	3,6	4,8
Recettes non fiscales	0,3	0,2	0,2	0,7	0,9
Dons	0,1	0,1	0,0	0,3	0,6
Dépenses et prêts nets	3,4	2,5	3,0	8,9	10,9
Dépenses courantes	2,8	2,2	2,1	7,1	7,8
Salaires et traitements	0,5	0,4	0,4	1,3	1,2
Biens et services	1,3	1,2	1,0	3,5	3,4
<i>Dont: processus électoral</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts courants	0,4	0,0	0,1	0,6	1,5
Dépenses militaires	0,3	0,4	0,4	1,1	1,1
Intérêts sur la dette publique	0,2	0,1	0,1	0,3	0,3
Extérieurs	0,1	0,0	0,1	0,2	0,2
Intérieurs	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
Comptes spéciaux	0,1	0,1	0,1	0,3	0,4
Dépenses d'équipement et prêts nets	0,6	0,3	0,9	1,7	2,8
Investissements financés par extérieur	0,3	0,2	0,5	1,0	1,2
Investissements financés par intérieur	0,3	0,1	0,4	0,8	1,7
Restructurations et prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Autres dépenses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	-1,9	-1,1	-1,6	-4,6	-5,2
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	-1,7	-0,9	-1,6	-4,3	-4,5
Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde de base hors pétrole (déficit -)	-1,4	-0,8	-1,1	-3,4	-3,5
Solde global, dons et pétrole compris	-1,1	-0,8	-0,9	-2,8	-2,5